

Université du Québec à Montréal
Département de science politique

Hiver 2014

POL890Y-40 - Questions autochtones au Canada

Jeudi 14h00-17h00 (A-3715)

Professeur

Nicolas Houde

A-3485

Courriel: houde.nicolas@ugam.ca

Tel: (514) 987-3000 #4699

Disponibilité:

sur rendez-vous

DESCRIPTIF DU SÉMINAIRE

La construction historique de concepts tels que « nation, » « communauté, » « territoire public » ou « gestion des ressources naturelles » et leur imposition en tant que norme par l'État colonial à la défaveur des concepts et des approches autochtones préexistants est encore aujourd'hui une source de difficultés au plan de la législation et des rapports entre les Autochtones et les différents paliers de gouvernement au Canada. Ce séminaire vise donc à identifier et analyser les problèmes politiques associés à cette problématique générale. Le séminaire étudie d'une part comment les cadres et les concepts imposés par l'État ont à la fois desservi les Autochtones du Canada et été utilisés à des fins stratégiques par ceux-ci pour servir de levier dans l'établissement de nouveaux rapports de force avec les gouvernements et les populations non autochtones. Le séminaire aborde d'autre part différents courants de pensée politique autochtone contemporaine au Canada, permettant ainsi à l'étudiant(e) d'approcher sous différents angles les débats autour des questions liées à la reconnaissance, à la réconciliation et aux modèles émergents de gouvernance autochtone.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Suite au séminaire, les étudiants auront acquis une compréhension générale des processus ayant mené à la nécessité de négocier de nouveaux rapports entre Autochtones et non-Autochtones au Canada ainsi qu'une connaissance des enjeux et des débats d'idées liés à la négociation de ces rapports. Les étudiants auront développé une capacité d'analyse de problèmes politiques découlant d'interprétations divergentes de l'histoire coloniale canadienne et auront développé une capacité à préparer et diriger une session de séminaire.

LECTURES

Les textes à lire seront distribués en classe ou seront rendus disponibles à la réserve de la bibliothèque centrale. Les lectures obligatoires et suggérées seront identifiées en classe.

CALENDRIER DÉTAILLÉ

Le calendrier, les thèmes abordés et les lectures sont sujets à changement

Date	Sujet	Lectures / Activités
9 janv	Introduction: Qui est Autochtone? Qui sont les Autochtones?	Présentation du cours
16 janv	Lectures de l'histoire Trois périodes des relations Traités et droits inhérents	<p>André, A. 1976. <i>Je suis une maudite sauvagesse</i>. Ottawa: Leméac. (chaps 1, 2, 3, 4, 8, 9)</p> <p>Berger, T. R. 1991. <i>La sombre épopée: Valeurs européennes et droits ancestraux en Amérique; 1492-1992</i>. [s.l.]: Boréal. 232 pages. (Chap. 5 : Les Iroquois : Indiens alliés; p.77-91).</p> <p>Brant Castellano, M. 1999. <i>Renewing the relationship: A perspective on the impact of the Royal Commission on Aboriginal Peoples</i>. In <i>Aboriginal self-government in Canada: Current trends and issues</i>. Saskatoon: Purich.</p> <p>Dupuis, R. 2001. <i>Quel Canada pour les Autochtones? La fin de l'exclusion</i>. Montréal: Boréal (chapitre 2)</p>

		<p>Émond, A. 2005. Les mutations de la « découverte » ou l'émergence des droits des peuples autochtones en droit colonial britannique. In <i>Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones</i>. Québec : PUL.</p> <p>Green, J. 2004. Autodétermination, citoyenneté et fédéralisme : pour une lecture autochtone du palimpseste canadien. <i>Politique et Sociétés</i>, vol. 23, no. 1, p. 9-32.</p> <p>Miller, J.R. 2009. <i>Compact, contract, covenant: Aboriginal treaty-making in Canada</i>. Toronto: U. of Toronto Press (chapitres 2 et 3)</p>
23 janv	<p>Stratégies coloniales de dépossession</p> <p>Nouvelles normes, nouveaux concepts</p>	<p>Braun, B. (1997) Buried epistemologies: The politics of nature in (post)colonial British Columbia. <i>Annals of the Association of American Geographers</i>, 87(1), pp.3-31.</p> <p>Braun, B. 2002. <i>The intemperate rainforest: Nature, culture, and power on Canada's west coast</i>. Minneapolis: University of Minnesota Press. (chapitre 2)</p> <p>Brealey, K. G. (1995) Mapping them 'out': Euro-Canadian cartography and the appropriation of the Nuxalk and Ts'Ilhqot'in first nations' territories, 1793-1916. <i>The Canadian Geographer</i>, 39(2), pp.140-156.</p> <p>Harris, C. (2002) <i>Making Native space: Colonialism, resistance, and reserves in British Columbia</i>. Vancouver: UBC Press.</p> <p>Feit, H.A. 2004. Les territoires de chasse algonquiens avant leur « découverte »? Études et histoires sur la tenure, les incendies de forêts et la sociabilité de la chasse. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> 34 (3):5-21.</p> <p>Huitema, M., B.S. Osborne, et M. Ripmeester. 2002. Imagined spaces, constructed boundaries, conflicting claims: A legacy of postcolonial conflict in Eastern Ontario. <i>International Journal of Canadian Studies</i> 25 (Spring):87-112 Centrale : F5001 I58</p>
30 janv	Remises en question du modèle colonial :	Canada. 1969. <i>La politique indienne du gouvernement du</i>

	<p>Livre Blanc Libéralisme et Autochtones</p> <p>Mouvements politiques, luttres autochtones de 1970 à aujourd'hui</p>	<p><i>Canada</i> [en ligne]</p> <p>Cardinal, H. 1970. <i>La tragédie des Indiens du Canada</i>. Montréal: Éditions du Jour (préface, chapitres 1 et 3).</p> <p>Coulthard, G.S. 2007. Subjects of Empire : Indigenous peoples and the 'Politics of recognition' in Canada. <i>Contemporary political theory</i>. 6, pp.437-460.</p> <p>Dupuis, R. 2001. <i>Quel Canada pour les Autochtones? La fin de l'exclusion</i>. Montréal: Boréal (chapitre 3) Réserve</p> <p>Flanagan, T. 2002. <i>Premières nations? Seconds regards</i>. Sillery: Septentrion. (chaps 1-2) Réserve</p> <p>Turner, D. 2006. <i>This is not a peace pipe : Towards a critical Indigenous philosophy</i>. U. of Toronto Press (chapitres 1-2-3).</p> <p>Weaver, S. 1981. <i>Making Canadian Indian Policy : The hidden agenda 1968-1970</i>. Toronto : University of Toronto Press (introduction, chap. 1, 2; pp166-168; chap.. 7).</p>
6 févr	<p>Remises en question du modèle colonial :</p> <p>Nationalisme, pan-indigénisme, fédéralisme par traité</p>	<p>Adams, H. 1975. <i>Prison of Grass : Canada from the native point of view</i>. Toronto : New Press.</p> <p>Alfred, T. (2009) <i>Peace, power, righteousness : an indigenous manifesto</i> (Don Mills (ON): Oxford University Press).</p> <p>Giroux, D. 2008. Éléments de pensée politique autochtone contemporaine. <i>Politique et Sociétés</i>, vol. 27, n° 1, 2008, p. 29-53.</p> <p>Niezen, R. 2003. <i>The origins of indigenism: Human rights and the politics of identity</i>. Berkeley: University of California Press.</p> <p>Turner, D. 2006. <i>This is not a peace pipe : Towards a critical Indigenous philosophy</i>. U. of Toronto Press (chapitres 5-6).</p>
13 févr	<p>Remises en question du modèle colonial :</p> <p>Féminisme et autochtonie</p>	<p>Fiske, J.-A. (1996) 'The womb is to the nation as the heart is to the body: Ethnopolitical discourses of the Canadian indigenous women's movement', <i>Studies in political economy</i>, 51(Fall): 65-95.</p>

	<p>Environnementalisme et autochtonie</p>	<p>Gehl, L. 2003. The rebuilding of a nation: A grassroots analysis of the Aboriginal nation-building process in Canada. <i>Canadian Journal of Native Studies</i> 23 (1).</p> <p>Ladner, K. (2008) Gendering decolonization, decolonizing gender. Paper presented at the 80th Annual Conference of the Canadian Political Science Association. www.cpsa-acsp.ca/papers-2008/Ladner.pdf (last accessed: 30th January, 2012).</p> <p>Lawrence, B. 2003. Gender, race, and the regulation of Native identity in Canada and the United States: An overview. <i>Hypatia</i> 18 (2):3-31.</p>
<p>20 févr</p>	<p>Luttes autochtones et stratégies contre-hégémoniques :</p> <p>Toponymes, histoires orales, recherche postcoloniale</p>	<p>Discussion en classe concernant les projets de session</p> <p>Collignon, B. 2004. Recueillir les toponymes inuit. Pour quoi faire? <i>Études/Inuit/Studies</i> 28 (2):89-106.</p> <p>Corntassel, J., Chaw-win-is et T'lakwadzi. 2009. « Indigenous storytelling, truth-telling, and community approaches to réconciliation », <i>English Studies in Canada</i>, 35(1): 137-159.</p> <p>Cruikshank, J. 2005. <i>Do glaciers listen? Local knowledge, colonial encounters, and social imagination</i>. Vancouver: UBC Press.</p> <p>Davidson-Hunt, I. and F. Berkes (2003) Learning as you journey: Anishinaabe perception of social-ecological environments and adaptive learning. <i>Ecology and Society</i>, 8(1) [en ligne] URL: http://www.ecologyandsociety.org/vol8/iss1/art5/</p> <p>Hirt, I. 2009. « Cartographies autochtones : Éléments pour une analyse critique », <i>L'espace géographique</i>, 38(2): 171-186.</p> <p>Horvath, S. et al. (2002). "The impact of the traditional land use and occupancy study on the Dene Tha' First Nation", <i>Canadian Journal of Native Studies</i>, 22(2): 361-398.</p> <p>Tobias, T.N. (2000). <i>Chief Kerry's Moose: A guidebook to land use and occupancy mapping, research design and data collection</i>. Vancouver : Union of BC Indian Chiefs and Ecotrust Canada. URL:</p>

		http://www.ubcic.bc.ca/Resources/tus.htm
27 févr	Semaine de lecture	
6 mars	Recherche postcoloniale, recherche en milieu autochtone	<p>PLAN DE TRAVAIL ET BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE À REMETTRE EN CLASSE</p> <p>APNQL 2005. <i>Protocole de recherche des Premières Nations du Québec et du Labrador</i>. [s.l.]: Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.</p> <p>Gibbs, M. 2001. "Toward a strategy for undertaking cross- cultural collaborative research", <i>Society and Natural Resources</i>, 14: 673-687.</p> <p>Jérôme, L. 2009. Pour quelle participation? Éthique, protocoles et nouveaux cadres de la recherche avec les Premières nations au Québec. In: N. Gagné, et al. (eds.). <i>Autochtonies: vues de France et du Québec</i>, Québec: Presses de l'Université Laval, pp.471-486.</p> <p>Kovach, M. 2005. Emerging from the margins: Indigenous methodologies. In: L. Brown et S Strega, eds. <i>Research as resistance: Critical, Indigenous, and anti-oppressive approaches</i>, Toronto: Canadian Scholars Press, pp.19-36.</p> <p>NAHO 2007. <i>OCAP: Ownership, Control, Access and Possession</i>. Ottawa: National Aboriginal Health Organization.</p> <p>Tuhiwai Smith, L. (1999) <i>Decolonizing methodologies: Research and indigenous peoples</i>. New York: Zed books and University of Otago Press (intro, chap. 1)</p> <p>UQAM. 2012. <i>Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des être humains (juin 2012)</i>. URL: http://www.recherche.uqam.ca/ethique/humains/cadre-normatif-ethique-humains.html</p>
13 mars	Remises en question du modèle colonial : Modèle de l'accommodement	<p>10 mars: dernier jour pour abandon sans mention d'échec</p> <p>Cairns, A. <i>Citizens Plus: Aboriginal Peoples and the Canadian State</i>, Vancouver, UBC Press, 2000, 280 p.</p>

	<p>Traités modernes, cogestion, consultation</p>	<p>Charest, P. 1992. La prise en charge donne-t-elle du pouvoir? L'exemple des Atikamekw et des Montagnais. <i>Anthropologie et Sociétés</i> 16 (3):55-76.</p> <p>Ladner, Kiera et Michael Orsini : <i>De l'«infériorité négociée» à l'«inutilité de négocier» : la Loi sur la gouvernance des Premières Nations et le maintien de la politique coloniale</i>, Politique et Sociétés, vol. 23, no. 1, 2004, p. 59-87.</p> <p>Morissette, A. 2007. Composer avec un système imposé: La tradition et le conseil de bande à Manawan. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> 37 (2/3):127-138.</p> <p>Rodon, T. 2003. En partenariat avec l'État: Les expériences de cogestion des Autochtones du Canada. Québec: Presses de l'Université Laval.</p>
<p>20 mars</p>	<p>Communautés, nations et nationalismes</p>	<p>Flanagan, T. 2002. <i>Premières nations? Seconds regards</i>. Sillery: Septentrion (chap.5)</p> <p>Gentelet, K. 2005. Les revendications politiques des Premières Nations du Canada : Le concept de nation outil contre-hégémonique. <i>Canadian Journal of Law and Society/Revue canadienne Droit et société</i>, Vol. 20 (2), pp. 157-181.</p> <p>Létourneau, J.-F. 2005. Modernité et autonomie politique. La lutte des Inuit du Nunavik. <i>Globe : revue internationale d'études québécoises</i>, vol. 8, n° 1, 2005, p. 37-48.</p> <p>Papillon, M. 1999. Mouvements de protestation et représentation identitaire: l'émergence politique de la nation crie entre 1971 et 1995. <i>Revue internationale d'études canadiennes</i> 20 (Automne):101-121.</p>
<p>27 mars</p>	<p>Ententes et mésententes : enjeux actuels</p> <p>Idle no more</p> <p>Crise atikamekw</p>	<p>Abele, F. 2007. "Between Respect and Control: Traditional Indigenous Knowledge in Canadian Public Policy" in M. Orsini and M. Smith (eds), <i>Critical Policy Studies</i>, Vancouver, UBC Press, pp.233-256.</p>

	<p>Gestion des ressources Savoirs traditionnels Parcs nationaux</p>	<p>Agrawal, A. (1995) Dismantling the divide between indigenous and scientific knowledge. <i>Development and Change</i>, 26, pp.413-439.</p> <p>Berkes, F. 1999. <i>Sacred ecology: Traditional ecological knowledge and resource management</i>. Philadelphia: Taylor and Francis</p> <p>Desbiens, C. 2006. Du Nord au Sud: Géographie autochtone et humanisation du territoire québécois. <i>Cahiers de géographie du Québec</i> 50 (141):393-401.</p> <p>Mailhot, J. 1993. <i>Le savoir écologique traditionnel: La variabilité des systèmes de connaissance et leur étude, Dossier-synthèse no 4</i>. Montréal: Bureau de soutien de l'examen public du projet Grande Baleine.</p> <p>Nadasdy, P. (1999) The politics of TEK: power and 'integration' of knowledge. <i>Arctic Anthropology</i>, 36(1-2), pp.1-18.</p> <p>Saint-Arnaud, M., L. Sauv�, et D. Kneeshaw. 2005. For�t identitaire, for�t partag�e: Trajectoire d'une recherche participative chez les Anicinapek de Kitcisakik (Qu�bec, Canada). <i>Vertigo</i> 6 (2):1-12.</p> <p>Watson-Verran, H. and D. Turnbull (1995) Science and other indigenous knowledge systems. In: Jasanoff, S., G.E. Markle, J.C. Petersen, and T. Pinch, eds. <i>Handbook of science and technology studies</i>. Revised edition. Thousand Oaks (CA): Sage and Society for Social Studies of Science, pp.115-139.</p>
<p>3 avr</p>	<p>Pour sortir de la d�pendance : mod�les et d�bats</p> <p>Mod�le lib�ral, autonomie gouvernementale, participation publique</p>	<p>Flanagan, T., C. Alcantara, and A. Le Dressay. 2011. <i>Beyond the Indian Act</i>. 2i�me �d. Montr�al: McGill-Queen's (chapitres 8 et 9).</p> <p>Papillon, M. 2006. Vers un f�d�ralisme postcolonial? La difficile red�finition des rapports entre l'�tat canadien et les peuples autochtones. In <i>Le f�d�ralisme canadien contemporain: Fondements, traditions, institutions</i>, �dit� par A. G. Gagnon. Montr�al: Presses de l'Universit� de Montr�al.</p> <p>Slowey, G. 2008. <i>Navigating neoliberalism: Self-determination and the Mikisew Cree First Nation</i>. Toronto: UBC Press.</p>

10 avr	Réconciliation? Regard critique porté sur les nouvelles ententes	<p>Blackburn, C. 2007. Producing legitimacy: reconciliation and the negotiation of aboriginal rights in Canada. <i>Journal of the Royal Anthropological Institute (N.S.)</i>, 13, pp.621-638.</p> <p>Penikett, T. 2006. Reconciliation: First Nations treaty making in British Columbia. Toronto: Douglas and McIntyre, chap. 18, 20.</p> <p>Woolford, A. (2005) <i>Between justice and certainty: Treaty making in British Columbia</i>. Toronto: UBC Press, chap. 2, 6, 7. En ligne</p>
17 avr	Conclusion, synthèse, retour...	<p>TRAVAIL DE FIN DE SESSION À REMETTRE LE DERNIER JOUR DE LA SESSION, AVANT LA FERMETURE DU SECRÉTARIAT</p> <p>Suites à donner au cours (évaluation maison)</p> <p>Suggestions de lectures</p> <p>Que retirez-vous de POL-890Y?</p>

ÉVALUATION ET DATES IMPORTANTES

Prise en charge d'une session	30%	
Plan de travail, bibliographie annotée et discussion en classe	20%	6 mars
Travail de fin de session	40%	17 avril
Participation	10%	

Détails

Prise en charge d'une session (30%)

Les étudiant(e)s auront l'opportunité de diriger une session du séminaire. Des lectures seront suggérées pour chaque thème à être abordé, incluant pour les thèmes pris en charge par les étudiants, mais les étudiants pourront décider de la

façon d'aborder et de diriger la session qui leur sera assignée. Des façons d'aborder l'exercice seront suggérées en classe.

Trois questions seront soumises par courriel par les autres étudiants au plus tard à 17h00 la veille du séminaire. Ce sera à l'étudiant en charge de la session de décider de la façon d'inclure ces questions dans la discussion ou dans la présentation.

Le tiers de la note pour cet exercice proviendra d'une évaluation par les pairs. Les critères d'évaluation pour ce tiers seront discutés en classe. L'évaluation, accompagnée de commentaires constructifs, sera envoyée à l'enseignant une semaine après la session concernée.

Plan de travail, bibliographie annotée et discussion en classe (20%) Le but de cet exercice est de faire démarrer la réflexion pour le travail de session. Les étudiants remettront un document de 3 pages décrivant ce qu'ils entendent faire comme travail de session. Une bibliographie annotée devra également être remise. Les annotations consistent en quelques lignes décrivant les idées principales contenues dans le texte et expliquant la pertinence de la référence pour le travail de session. Les étudiants feront de plus une courte présentation en classe de leur projet de travail, dans le but d'échanger des idées. Le sujet que chaque étudiant veut aborder doit recevoir l'approbation de l'enseignant. Des détails concernant le travail seront fournis en classe en début de session.

Travail de fin de session (40%)

Le but du travail de session est de développer son mémoire. 25 pages, 1½ interligne. Détails en classe.

Participation (10%)

La participation active au séminaire sera faite sur la base de la pertinence et de la qualité des interventions des étudiants. Il est entendu que les étudiants doivent avoir fait les lectures identifiées comme obligatoires avant de se présenter en classe. De plus, trois (3) questions portant sur les sujets abordés dans les lectures obligatoires devront être envoyées par courriel à l'enseignant et à l'étudiant en charge de la session concernée au plus tard à 17h00 la veille de la session.

RETARDS

Les travaux doivent être remis en classe, à moins d'avis contraire. Les versions électroniques ne seront pas acceptées, sauf pour les questions à être remises le veille de chaque session du séminaire. Les dates de remise sont finales. Les étudiants seront pénalisés de 10% par jour de retard. Une extension sera accordée seulement en cas de force majeure, sous réserve d'un certificat médical, ou document similaire, expliquant la raison du retard. Ces documents ne doivent pas être envoyés par courriel.

PARTICIPATION, QUESTIONS, COURRIELS

Ce séminaire requiert la participation active des étudiants. Les étudiants doivent avoir lu les textes qui serviront de base aux discussions avant le début des rencontres hebdomadaires.

Je vais répondre à vos courriels s'ils portent sur un problème relativement simple qui vous concerne directement. Veuillez noter que je ne m'engage pas à répondre aux courriels en moins de 24 heures, même si je ferai mon possible pour y répondre à l'intérieur de délais raisonnables. Il n'y a aucune garantie que je puisse répondre dans les deux ou trois heures précédant l'heure limite pour la remise d'un travail.

Les questions plus complexes doivent être discutées durant mes heures de bureau, ou sur rendez-vous. Vous êtes par ailleurs encouragés à partager en classe vos questions en lien avec la matière ou les travaux.

SERVICES DE SOUTIEN ACADÉMIQUE

Les **Services à la vie étudiante** de l'UQAM (SVE) offrent plusieurs services qui peuvent aider les étudiants dans leur parcours universitaire. Par exemple, le service de soutien à l'apprentissage offre des outils, tels des suggestions d'ouvrage de référence et des ateliers, pour perfectionner les méthodes de travail. Leur page web se situe ici : (<http://www.vie-etudiante.uqam.ca/soutienapprentissage/Pages/accueil.aspx>)

Les SVE offrent également un service d'accueil et de soutien aux étudiants en situation de handicap : <http://www.vie-etudiante.uqam.ca/etudiantshandicapes/Pages/accueil.aspx> ainsi qu'un service de soutien psychologique : <http://www.vie-etudiante.uqam.ca/soutienpsychologique/Pages/accueil.aspx>

Finalemment, le Centre Paulo-Freire du département de science politique (<http://www.politique.ugam.ca/etudiants/ressources-academiques/155-centre-paulo-freire.html>) offre un appui académique aux étudiants du département.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- c) le nombre et les échéances des évaluations;
- d) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- c) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- d) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.